

Zeitschrift: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1615

Artikel: L'anonymat du racisme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que nous apprend Ruth Metzler?

L'ancienne conseillère fédérale lève le voile sur la vie du gouvernement. On découvre ainsi les péripéties vécues par une femme confrontée au pouvoir.

Les anciens conseillers fédéraux publient rarement un compte rendu de leur activité au Conseil fédéral peu après leur départ. C'est assez normal puisque le tout est en général bien planifié. La non-réélection est rare. Elle justifie la réaction de Madame Ruth Metzler-Arnold dont le livre sur les années passées au gouvernement fédéral a paru, en allemand, quelques mois après l'événement. Il s'agit d'un ouvrage assez exceptionnel, car il permet de comprendre les méthodes de prise de décision au niveau fédéral. Il n'y a pas de révélation de secrets d'Etat mais une porte est entrouverte sur la «cuisine interne» du Palais fédéral.

C'est le récit d'une non-initiée puisque Ruth Metzler, conseillère d'Etat à temps partiel dans le demi canton d'Appenzell Rhodes intérieures, n'avait jamais exercé de mandat à Berne. Avec elle, nous découvrons les premiers pas d'une jeune élue à travers le protocole qui règle l'activité des

membres du gouvernement. Sportive, la nouvelle conseillère fédérale a de la peine à suivre l'huissier qui porte ses dossiers et la précède. Elle le prie de ne pas marcher si vite. Celui-ci répond que, selon les règles en vigueur, il doit avoir une légère avance sur «la Cheffe».

Bien entendu, le livre contient aussi des passages moins anecdotiques sur les relations parfois difficiles avec son parti et certains de ses dirigeants. On découvre également les rencontres avec les représentants de l'économie, la préparation de scrutins fédéraux, les relations parfois agitées avec les médias.

Un autre visage

Ruth Metzler raconte volontiers ses voyages, dans les Balkans par exemple, qui la poussent à écrire un texte en albanais sur la nécessité de se comprendre, publié par le *Blick* en juillet 1999. Bref, l'édition française, dont on annonce la parution prochaine, donnera aux Romands la possibilité de

découvrir ce livre inattendu qui est aussi, à notre avis, un volume d'éducation civique même s'il n'est pas un manuel scolaire.

Terminons, en signalant que le problème des langues est aussi évoqué. Par exemple au sujet du choix de l'abréviation *fedpol* comme terme unique, mais anglais pour désigner la police fédérale. C'est un fonctionnaire romand qui l'a proposé pour éviter trois termes différents dans les langues nationales. En revanche, pour les séances du Conseil fédéral, chacun parle dans sa langue ce qui fait que quelques conseillers ont un dictionnaire dans la poche pour trouver l'équivalent de certains termes. Dans son département, Ruth Metzler exigeait l'usage de l'allemand standard lorsque des participants aux réunions étaient de langue française ou italienne. *cfp*

Ruth Metzler-Arnold, *Grissini und Alpenbitter: Meine Jahre als Bundesrätin*. Herisau, Appenzeller Verlag, 2004.

Revue de presse

L'anonymat du racisme

Les campagnes de votations donnent souvent lieu à des dérapages plus ou moins détestables. L'Union démocratique du centre s'est faite une spécialité dans ce domaine depuis plusieurs années. Avec pour thème dominant la menace que l'étranger ou les étrangers feraient planer sur la Suisse, son indépendance, son intégrité, son existence.

Pas surprenant donc que l'UDC en remette une couche à l'occasion des votations du 26 septembre prochain puisqu'il y est question de naturalisation.

Mais cette fois, il y a bien pire. Un soi-disant «comité indépendant contre les naturalisations en masse» a financé des annonces dans presque toute la presse helvétique pour dénoncer le fait que la naturalisation facilitée permettra aux musulmans de devenir majoritaires en Suisse. Graphiques à l'appui, l'évolution de ces dernières années est extrapolée jusqu'en 2040 pour montrer que les musulmans, qui auraient des taux de natalité plus élevés que les Suisses, pourraient être les plus nombreux.

Ce «comité indépendant» a eu raison de s'arrêter en 2040 car s'il avait prolongé sa propre extrapolation de dix années supplémentaires, le graphique aurait fait apparaître qu'il y aurait en 2050 plus de musulmans que la Suisse ne compterait d'habitants...

Avec de telles annonces, on n'est plus dans la controverse à l'occasion d'une votation, mais en plein délire. Tout cela est d'ailleurs tellement excessif et invraisemblable que l'UDC ne parraine pas explicitement l'annonce. Le «comité indé-

pendant» qui la finance n'en a pas moins le même domicile que le conseiller national UDC zurichois Ulrich Schlüer. Lequel se défend d'en être l'auteur. Tout au plus concède-t-il avoir mis à disposition son adresse pour un groupe de citoyens qui veut rester anonyme. Le racisme le plus débile qui se réfugie courageusement dans l'anonymat, quelle belle contribution à l'avancée du débat démocratique !

L'Événement syndical,
8 septembre 2004